

**Projet de loi n° 390**

Loi remplaçant la Loi sur l'Amicale des anciens parlementaires du Québec

Remplacer, partout où ceci se trouve, « Conseil » par « Cercle ».

Adopté

**Projet de loi n° 390**

Loi remplaçant la Loi sur l'Amicale des anciens parlementaires du Québec

(Article 8)

Supprimer le paragraphe 4° du premier alinéa de l'article 8 du projet de loi.

Adopté  
W